



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Motion

Luxembourg, le 27 janvier 2021

P.L. n°7621

Dépôt : Octavie Modert

Groupe politique CSV

Modifiée en commission

La Chambre des Député(e)s,

- Considérant que le secteur viticole subit les avatars de la fermeture du secteur HORECA et de l'événementiel ainsi que de l'annulation de nombreuses manifestations en raison de la crise sanitaire due au virus COV-SARS-2 ;
- Rappelant qu'au-delà, tous les grands événements collectifs de dégustation et de vente de vins et crémants luxembourgeois ont dû être annulés en 2020 en raison des restrictions imposées pour enrayer la pandémie ;
- Constatant que l'Expovin 2021 est, elle aussi, dorénavant et déjà annulée pour ces mêmes raisons ; que d'autres manifestations de dégustation en 2021 sont dès-à-présent annulées voire suivront ce cheminement décisionnel ;
- Considérant par ailleurs l'incertitude quant à la date de réouverture des salles de dégustation en 2021 ;

- Sachant qu'à cela s'ajoute que la consommation de vins blancs étrangers a dépassé depuis quelques années la consommation de vins blancs luxembourgeois ;
- Estimant que cette situation pourrait s'aggraver si le secteur luxembourgeois de la viticulture sort trop affaibli de la pandémie ;
- Constatant par ailleurs qu'un nombre important d'emplois dépendent directement ou indirectement de la viticulture ;

Au vu de l'ensemble de ces considérations :

Invite le Gouvernement

- À effectuer une analyse globale de l'impact de la crise induite par le virus COVID sur le secteur de la viticulture luxembourgeoise et, le cas échéant , de renforcer les moyens de promotion des vins et crémants luxembourgeois qui furent alloués dans le cadre du « plan de relance pour l'agriculture » en juin 2020 en vue d'actions structurelles.

Motion adoptée par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 9 février 2021

Le Secrétaire général,



Laurent Scheeck

Le Président,



Fernand Etgen